Le journal des Chapelains

N° 46 | Décembre 2019

La Ville de La Chapelle Saint-Luc

vous souhaite de bonnes Fêtes !

Ville de La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE NATURE

amf unicef
Ville amie des enfants

SOMMAIRE

4-5: Dans notre ville
6-7: Enfance | Jeunesse
8-9: Solidarité | Social
10-11: Citoyenneté | Démocratie
12: Votre sécurité au quotidien
13: Urbanisme
14-15: Développement durable
16: Dans nos écoles
17: Insertion | Économie
18-21: Dossier: Propreté urbaine
22-23: Sports | Vie associative
24-27: Centre culturel Didier Bienaimé
28-29: Culture
30-31: Agenda
32: L'info en plus
33: Élections
34: Expression politique
35: État civil

Directeur de publication:
Olivier GIRARDIN
Rédactrice en chef:
Rachida ANDRIATSIORY
Rédaction et mise en page:
Pierre CHINON
Rédaction développement durable:
Candice BEAULIEU
Photographies:
Ville de La Chapelle Saint-Luc, Pixabay, Freepik, Alessandra CARETTO, Studio LEDROIT-PERRIN, Jean-Bernard GUENEAU, BOBY, Wolfgang ECKERT, Luc MENDOZA, Mungo Binkie - Flick, Katorisi - Wikipedia
Impression:
La Renaissance, Pont-Sainte-Marie
Distribution:
ADREXO, La Chapelle Saint-Luc

Le journal des Chapelains
est imprimé à 6500 exemplaires
sur du papier certifié PEFC.

PEFC IMPRIM'VERT®

Dépôt légal à la parution.

Hôtel de Ville:
Rue du Maréchal Leclerc
Lundi: 8h45-12h | 13h30-18h
Mardi au jeudi:
8h45-12h | 13h30-17h
Vendredi: 9h-17h
03 25 71 34 34
Contact:
com@la-chapelle-st-luc.eu

VISITE DE JEAN-MARC MORMECK

L'ancien boxeur français, champion du monde WBA et WBC, était de passage à La Chapelle Saint-luc le 26 octobre pour l'inauguration de la nouvelle résidence Mon Logis *(Groupe Action Logement)* portant son nom, située au croisement des rues Lakanal et Jules Ferry.

Un gala de boxe organisé au gymnase Pierre Brossolette fut également au programme de la journée, pour le plus grand bonheur de toutes et de tous.

Olivier GIRARDIN
Maire
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole
Conseiller régional

L'importance d'être Constant*

Si un jour on m'avait dit que nous aurions les honneurs de la Une du journal « Le Figaro »...

Pourquoi ce coup de projecteur ? Pour le travail qui a permis de réduire notre dette de 36 % ces six dernières années, ce qui est un record !

Le programme de rénovation urbaine conçu au milieu des années 2000 prévoyait un niveau de dette maximal de 21 millions d'euros *(atteint en 2014)* auquel nous nous sommes tenus, alors que nous avons été pointés du doigt comme de mauvais élèves et de dangereux apprentis sorciers...

Mais nous Chapelain.e.s, savions que nous n'avions pas « dérapé » mais simplement honoré la parole donnée *(peut-être un peu vite)* dans l'euphorie du début des années 2000...

Collectivement, nous nous sommes tenus à nos engagements. Pour valoriser notre territoire marqué socialement, presque abandonné pendant tant d'années, nous avons investi en empruntant la part qui nous revenait, soit 5 % du coût total des travaux représentant les trois quart de la dette de notre ville.

Nous avons assumé ce double défi.

Tout d'abord, réaliser tous ces travaux plutôt que de continuer d'en parler beaucoup et ne faire jamais... Ensuite, assumer qu'après cette intense période, il conviendrait de se consacrer à reconstituer nos forces en ajustant la voilure à nos moyens du moment, effort justement remarqué par « Le Figaro Économie ».

Qu'il me soit permis de saluer et remercier chacun.e.

Tout d'abord, les élus de notre conseil municipal qui se sont mobilisés en prenant leurs responsabilités, des engagements forts, parfois peu populaires.

Également, le personnel communal qui a travaillé avec des moyens réduits tout en maintenant le service rendu à la population. Ils ont tous joué le jeu et ce ne fut pas tous les jours facile !

Je veux enfin saluer la patience et le sens de l'intérêt général dont vous avez fait preuve durant ces années. Au-delà des agacements souvent légitimes, nous avons ressenti et partagé ensemble la nécessité du chemin à parcourir en toute transparence. C'est à souligner et c'est tout à votre honneur de Chapelain.e.s.

Aujourd'hui, par delà nos difficultés historiques de commune socialement défavorisée, il ne fait aucun doute que notre ville est plus dynamique, attractive et que nos moyens financiers vont croissant, même si l'effort doit perdurer.

Après tous ces changements, voir encore advenir de nouveaux services comme l'une des deux agences Pôle Emploi de l'agglomération, le nouveau centre médico-social du Département, un hôtel, le projet d'installation d'une grande enseigne de bricolage, la construction d'une résidence services aux seniors en partenariat avec la Banque des Territoires, etc. sont des éléments positifs, résultat de notre engagement commun. Une source de fierté collective qui permet de regarder devant. Merci à vous. Merci pour tout.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'années à toutes et à tous et adresse une pensée plus appuyée à celles et ceux qui sont dans la peine ou la souffrance.

* Pièce d'Oscar Wilde

FÊTE DE LA SAINT-LUC 19

20 OCTOBRE 2019

RIEN N'ARRÊTE LA FÊTE DE LA SAINT-LUC !

La pluie du dernier week-end d'octobre n'a pas découragé tout le monde !

Les visiteurs dominicaux ont arpenté les allées du vide-grenier avant d'assister à des animations, comme par exemple le spectacle détonnant proposé par le « Seventie's Gang », à l'intérieur et à l'extérieur du centre culturel Didier Bienaimé.

Une fête foraine place Saint-Luc et des animations au complexe aquatique Aqualuc furent également proposées, tout comme le traditionnel forum de la vie associative et la très attendue Course des enfants.

Plus de détails pages 22 et 23.

Katastrophik Cirkus, le 20 octobre
Parvis du centre culturel

Vide-grenier, le 20 octobre
Place de l'Hôtel de Ville

ENQUÊTE DE LA CCI* POUR L'INSTALLATION D'UN MARCHÉ

Notre ville est en permanence soucieuse de rendre attractif son territoire au bénéfice de toutes et de tous.

Que vous habitiez notre ville ou que vous la traversiez pour vos activités quotidiennes, sa qualité d'accueil et son niveau d'équipement sont une priorité.

En ce sens, une réflexion globale *(menée conjointement avec la CCI)* entre les différents acteurs de l'activité économique locale nous a conduits à questionner les personnes qui fréquentent notre commune sur l'opportunité d'un marché de plein vent.

> *Actuellement en analyse, les résultats de cette enquête vous seront exposés dans les mois qui viennent.*

Merci à toutes et à tous de votre participation !

CCI TROYES ET AUBE

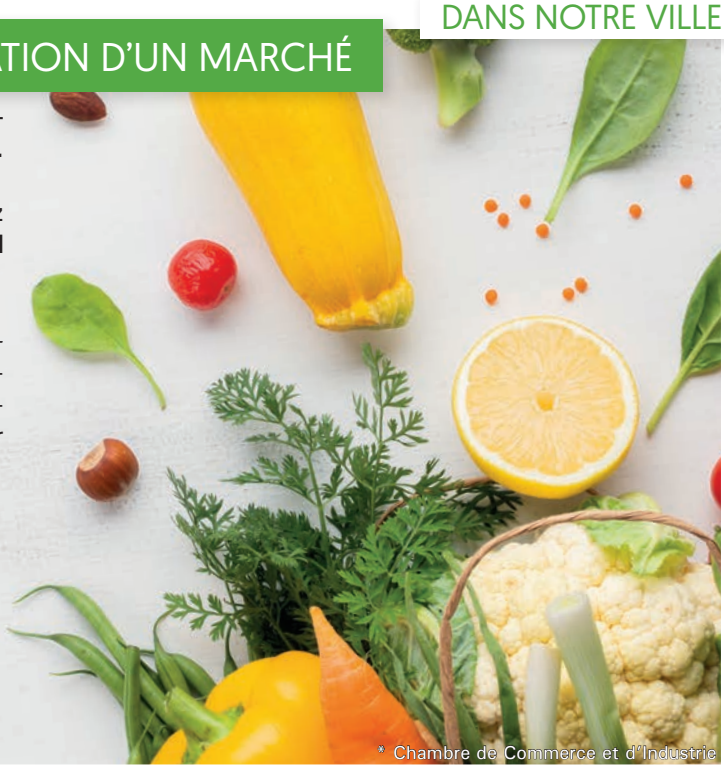

* Chambre de Commerce et d'Industrie

Deux récompenses *(la croix du combattant pour monsieur Claude Périnet, et la médaille commémorative d'Algérie pour monsieur Michel Lafontaine)* furent remises durant cette cérémonie solennelle du 11 novembre dernier.

Ci-contre, M^lle^ Houroiti Mohamed, maire Jeune, félicitée par les anciens combattants pour son éloquence et son engagement lors de cette cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918.

PALMARÈS 2019 DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1RE CATÉGORIE : MAISONS AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

1er M. Stanislas PYC
2e M. Bernard PRUNIER
3e Mme Thi Ngoc An NGUYEN

2E CATÉGORIE : MAISONS AVEC DÉCOR FLORAL INSTALLÉ EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

1re Mme Denise COLLIN

3E CATÉGORIE : MAISONS AVEC BALCONS ET/OU TERRASSES SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

1re Mme Monique GUILLAUME
2e Mme Marie-Rose BARBARAT
3e Mme Michèle CLIQUOT

4E CATÉGORIE : MAISONS DONT LES SEULS FENÊTRES OU MURS PEUVENT ÊTRE FLEURIS

1er M. Alain VANNESSON
2e Mme Odette VIN

Vous pouvez vous rapprocher des services techniques municipaux afin de connaître les modalités d'inscription pour l'édition 2020 du concours.

03 25 71 62 64
stm@la-chapelle-st-luc.eu

« IL ÉTAIT UNE FOIS L'AVIATION »

Un projet de haut vol et de longue haleine !

Tout au long de l'année 2019, les enfants de l'ACM Mille Couleurs sont partis à la découverte de l'histoire de l'aviation, à travers de multiples visites et rencontres captivantes… Un projet d'envergure qui rentre dans le cadre du Contrat de Ville, financé par l'État *(CGET)* et coordonné par M^mes^ Sadia Dib et Colette Talon.

Ils ont ainsi eu le privilège de visiter les aéroports de Barberey-Saint-Sulpice, de Vatry, de Paris-Orly *(Maison de l'Environnement et du Développement durable)*, la base aérienne 113 de Saint-Dizier, la Cité des sciences et de l'industrie *(exposition « Des Transports et des Hommes »)*, le musée volant Salis, le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget et ont pu également assister au Mondial Air Ballons 2019 !

Accompagnés par l'équipe de direction et d'animation de l'ACM Mille Couleurs, les enfants ont ainsi proposé une rétrospective sous forme d'exposition à destination des parents, des élu.e.s et des différents partenaires le 30 octobre.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
18 septembre 2019 • Paris-Orly

AÉROPORT DE TROYES EN CHAMPAGNE
15 février 2019 • Barberey-Saint-Sulpice

MONDIAL AIR BALLONS
29 juillet 2019 • Aérodrome de Chambley *(54)*

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
18 septembre 2019 • Paris-Orly

L'EXPOSITION

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées ou en grande difficulté isolées à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels.

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment dès la déclaration de la personne concernée ou de son représentant légal, qui utilise pour cela tout moyen à sa disposition : soit par écrit, soit sur appel téléphonique au 03 25 71 62 47, soit par courrier électronique *(cmas@la-chapelle-st-luc.eu)*.

La demande peut également émaner d'un tiers ; elle est alors faite par écrit *(courrier ou courriel)*.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et assurez-vous du bon fonctionnement des systèmes de ventilation.

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu et n'utilisez jamais des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer (four, brasero…).

SI VOUS REMARQUEZ UNE PERSONNE SANS ABRI OU EN DIFFICULTÉ DANS LA RUE, APPELEZ LE 115 (SAMU SOCIAL)

EN TOUTE CONVIVIALI-THÉ

Animé avec brio par l'orchestre Yannick Champion, le thé dansant organisé pour les seniors le 15 octobre au centre culturel Didier Bienaimé a marqué les esprits.

Entre 14 h et 17 h 30, les chapelain.e.s présent.e.s ont pu profiter le temps d'un après-midi, d'un beau moment de partage orchestré par l'association Amitiés solidaires chapelaines et par les services du Centre Municipal d'Action Social *(CMAS)*.

Plus de 200 seniors étaient présents pour fouler la piste de danse lors de cet événement toujours attendu et réussi.

DES VÉLOS EN LOCATION AU CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO !

Le centre social V. Hugo propose désormais une alternative aux transports motorisés !

Des vélos *(sans assistance électrique)* sont disponibles à la location, toute l'année, aux heures d'ouverture* du bâtiment, afin d'inciter les Chapelain.e.s à se tourner vers un mode de transport plus écologique et moins anxiogène, la mobilité douce.

PIÈCES NÉCESSAIRES POUR ÉTABLIR LE CONTRAT DE LOCATION :
- justificatif de domicile *(de moins de 3 mois)* ;
- attestation de responsabilité civile ;
- pièce d'identité en cours de validité ;
- caution de 50 €.

LOCATION POSSIBLE À LA DEMI-JOURNÉE, JOURNÉE, SEMAINE OU AU MOIS !

Demi-journée : 1 € • Journée : 2 € • Semaine : 5 € • Mois : 10 €

* du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 20 h 30.

Confection d'un tambourin lors d'un atelier créatif au CAS Jean Mermoz.

L'épicerie sociale Simone Laclémence* bouillonne d'activités !

* Nouvelle dénomination votée lors du conseil municipal du 13 novembre 2019

De multiples activités et actions au profit des bénéficiaires de l'épicerie sociale rythment le quotidien de plus de 70 familles chapelaines.

Qu'elles soient créatives ou instructives, ces journées organisées par le Centre Municipal d'Action Social *(CMAS)* baignent toujours dans la bonne humeur et la solidarité.

Au programme de ces dernières semaines : un atelier créatif *(photo ci-dessus)*, des ateliers de sensibilisation à la vaccination, ainsi qu'une session de mise en garde contre les dangers d'Internet.

M. Serge LACLÉMENCE, ancien conseiller municipal *(depuis 1971)* et adjoint au maire *(1990 - 2001)*, le 13 novembre dernier.

Une soirée de gala pour la bonne cause !

La seconde édition très attendue de cet évènement a fait vibrer les murs du centre culturel Didier Bienaimé le 20 novembre dernier !

L'objectif de ce gala était de fêter la journée internationale des droits de l'enfant couplée au 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant *(CIDE)*, traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989.

Pour cette occasion, un après-midi ludique et pédagogique autour des droits de l'enfant ainsi qu'une soirée festive étaient au programme de cette journée, qui laissera immanquablement de beaux souvenirs à ses nombreux participants concernés, intéressés et impliqués dans cette démarche égalitaire.

L'INFO EN PLUS

La CIDE contient 54 articles qui consacrent l'ensemble des droits civils et politiques des enfants, ainsi que tous leurs droits économiques, sociaux et culturels.

CIDE30 ANS

Elle prévoit la protection et la promotion des droits des enfants handicapés, des enfants issus de minorités et des enfants réfugiés autour de 4 principes fondamentaux :

- la non-discrimination ;
- l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- le droit à la vie, à la survie et au développement ;
- le respect de l'opinion de l'enfant.

unicef

AMF unicef Ville amie des enfants

Urban Dreams

SECTION DANSE A. Camus LOUNA

Conseil municipal Jeunes

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CONSEILLERS CITOYENS CHAPELAIN.E.S

(SECTEUR CENTRE)
M. CARGEMEL Alain
M. COLIN Jacky
Mme COLIN Renée
M. KELLER Jean-Louis
M. NJEMBELE KOMME Marcel
Mme THOURY Catherine
M. ZUCCONI Pascal

(SECTEUR EST)
M. BARCELO Fabien
Mme DU CHEYRON Colette
Mme MANSART Cécile
M. MIDY Guy
M. ONYSZCZAK Jean-Noël

(SECTEUR CHANTEREIGNE OUEST)
M. ABDOU Mohamed
Mme KIPRE GNANDUILLET Prudence
Mme LAMY Marie-Louise
Mme YILMAZ Hamin

AGIR ENSEMBLE pour notre QUARTIER !

Plus d'informations dans la rubrique « citoyenneté » de notre site Internet !

LE CONSEIL CITOYEN A POUR MISSION DE FORMULER :

- un avis sur les projets municipaux d'équipements, d'aménagement et d'animation du quartier et de la ville ;
- des propositions au conseil municipal sur tous les sujets visant à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier ;
- toute question à la collectivité qu'elle jugera utile concernant les équipements, l'aménagement et l'animation du quartier et de la ville.

Des actions en pagaille...

Conseil municipal Jeunes

Page Facebook

1 ENREGISTREMENT D'UNE ÉMISSION DE RADIO

Les conseillers municipaux Jeunes ont bénéficié d'une visite guidée des studios de la radio RCF Aube/Haute-Marne, accompagnés de M. Rémi Erler, animateur de l'émission « La Boîte citoyenne ».
Ils ont ensuite pris place autour de la table, en compagnie de M. Jean-Paul Braun et de M. Cyrille Souvais, brigadier de police.
Les jeunes ont interviewé ce dernier sur son parcours et son rôle en tant qu'intervenant auprès des enfants et des jeunes...

2 CIRCUIT DÉCOUVERTE EN BUS

Afin de mieux connaître la ville, les conseillers municipaux Jeunes ont parcouru la ville en bus, en prenant le temps de nommer les axes importants, telle que l'avenue de Neckarbischofsheim en référence à notre ville jumelée. Un moment de recueillement a été observé auprès du monument aux morts, après la lecture de témoignages retranscrits dans le livret mémoire *(réalisé par le CMJ du mandat précédent)*. Une visite guidée du musée de l'ancienne malterie de Champagne fut réalisée pour clore cette journée riche en découvertes.

3 « LES JEUNES S'ADRESSENT AUX JEUNES »

Ce nouveau rendez-vous à destination des jeunes Chapelain.e.s avait pour but de présenter l'équipe du CMJ et les actions menées, tout en questionnant les participants à propos de leurs envies afin de mettre en place de nouveaux projets ciblés.

4 VISITE DU MÉMORIAL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

RCF Aube/Haute-Marne, le 2 octobre.

Monument aux morts, le 9 octobre.

CAS Jean Mermoz, le 29 octobre.

Colombey-les-Deux-Églises, le 27 novembre.

Photo : www.vaux-le-vicomte.com

VACANCES ACTIVES

Le château de Vaux-le-Vicomte s'est transformé pour les fêtes de fin d'année en un palais enchanteur !

59 Chapelain.e.s et deux encadrants ont ainsi voyagé début décembre dans ce monde merveilleux, où illuminations et animations ont offert le temps d'un instant la promesse d'une parenthèse enchantée...

Faux agents, porte-à-porte, enquêtes : ne vous laissez pas abuser !

Vérification de compteur électrique, vente de calendriers et d'objets divers… Tous les moyens sont bons pour entrer chez vous. Le démarchage abusif est actuellement en recrudescence et vise principalement les personnes âgées.

Le mode opératoire est simple : les démarcheurs se présentent en couple, prétendant être missionnés par la municipalité, ou un service public : EDF, GDF, police, assurance maladie… N'importe quel prétexte est bon pour entrer chez vous, repérer des objets de valeur ou l'endroit où vous rangez votre argent et profiter d'un moment de distraction pour repartir avec le butin.

Pour appuyer leur démarche, certains escrocs n'hésitent pas à se dire mandatés par la municipalité ou tout autre service public, or la Ville ne procède jamais à du démarchage.

QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER :

• Éviter de laisser pénétrer les gens chez vous et surtout de leur faire visiter votre domicile pour quel que motif que ce soit. Utilisez le viseur optique de la porte (judas), l'entrebâilleur ou la chaîne de protection.

• N'accepter aucun rendez-vous par téléphone à votre domicile sans avoir vérifié le motif exact de la démarche commerciale.

• Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes Internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.

• Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

• Ne signez jamais de contrat, ou de devis le jour même, parlez-en d'abord à votre entourage.
Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

• Ne jamais remettre sa carte bleue ni son code.

• Contacter la police nationale (17) ou la police municipale (06 63 71 52 40).
L'accueil de la mairie (03 25 71 34 34) peut également vous informer si une enquête est en cours.

Un SMS, un message vocal ou un simple appel en absence venant d'un numéro inconnu vous incite à rappeler un numéro surtaxé. Ce message peut prétexter un gain à une loterie par exemple…

• Ne pas rappeler les numéros inconnus.

• En vous inscrivant sur la liste nationale Bloctel, vous êtes protégé contre le démarchage commercial téléphonique abusif :
https://conso.bloctel.fr/index.php/inscription.php

• Bloquer le numéro via le 33700 : Il vous suffit de transférer vers le 33700 le numéro vous ayant appelé (et non le numéro à rappeler s'ils sont différents) précédé de « spamvocal » (gratuit ou coût d'un SMS normal).

Sur Internet aussi, les escroqueries sont courantes, soit par courrier électronique *(faux email vous demandant de renseigner vos coordonnées bancaires)*, soit sur de faux sites marchands.

• Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus régulièrement mis à jour.

• Les emails officiels sont repérables au fait qu'ils ne commencent pas par vos nom et prénom, aux fautes d'orthographe…

• Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par « https » (un petit cadenas doit s'afficher dans la barre d'adresse ou en bas du navigateur).

• Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne ou vos coordonnées bancaires.

• Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas !

• Si vous êtes victime d'une escroquerie sur Internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie. Pour signaler un courriel ou un site Internet d'escroqueries :
www.internet-signalement.gouv.fr

INFO ESCROQUERIES : 0811 020 217
POLICE MUNICIPALE : 06 63 71 52 40

TRAVAUX RÉALISÉS À LA CHAPELLE SAINT-LUC

RÉFECTION DES BUREAUX DU «44»

(Peintures et sols - 44 avenue Jean Moulin)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

21 363,26 € TTC - ***(DPV* 2019)***

RÉFECTION DE TOITURES ET DES ÉCOULEMENTS

(École primaire Jean Jaurès)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

119 463,25 € TTC - ***(DPV* 2018)***

DÉMOLITION DE L'ANCIEN DOJO

(Rue Lazare Carnot)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

61 092 € TTC

RÉFECTION DES PORTES DE SECOURS

(École maternelle Simone Weil)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

37 249,20 € TTC - ***(DPV* 2018)***

RÉFECTION DE CHAUSSÉES

(Rues Aragon (photo) et Mozart)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

72 068,77 € TTC - ***(Rue Mozart)***

41 351,65 € TTC - ***(Rue Aragon)***

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU TROTTOIR

(Angle des rues J. Ferry et Lakanal)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

10 266,62 € TTC

RÉFECTION DE TROTTOIRS

(Rue Marceau)

Travaux réalisés par des entreprises extérieures.

70 989,82 € TTC

* Dotation Politique de la Ville

Le furoshiki, emballage réutilisable et écologique !

Et si on essayait d'envelopper les cadeaux avec autre chose que du papier qui finira à la poubelle *(environ 50 millions de rouleaux par an)* ?

On peut s'inspirer du furoshiki, cette pratique japonaise minimaliste qui consiste à emballer les objets dans un tissu carré.

Grâce à un savant système de pliage et de nœuds, les objets sont fermement maintenus et acheminés avec élégance. Le furoshiki, véritable alternative aux emballages plastiques et papiers, peut-être utilisé avec tout type de tissu *(coton, soie, nylon...)*.

Un atelier d'initiation, en partenariat avec le Foyer Aubois, a été organisé au centre social V. Hugo le 11 décembre dans le cadre des ateliers « Noël en famille ».

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CETTE PRATIQUE :
www.mieux-vivre-autrement.com/furoshiki-lemballage-reutilisable-ecologique.html

RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

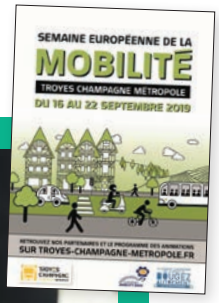

Une trentaine de vélos ont été gravés lors de l'animation organisée les 20 et 21 septembre dernier en partenariat avec Troyes Champagne Métropole.

Faire graver un bicycode permet l'attribution d'un numéro de registre national unique.

En cas de perte ou de vol, le bicycode permet d'augmenter les chances de le retrouver. La gravure peut dissuader les voleurs et également, rendre la revente du vélo moins facile.

Un atelier *(en collaboration avec la police municipale chapelaine)* pour apprendre à réparer et contrôler soi-même son vélo était également proposé devant l'espace Franklin le 21 septembre.

Le Plan Climat, ça veut dire quoi ?

Qu'est-ce que le plan climat de TCM* ?

Le plan climat-air-énergie territorial *(PCAET)*, appelé plus généralement Plan Climat, planifie la transition énergétique du territoire de TCM. Il vise à réduire l'impact des activités du territoire sur l'évolution du climat (réduction de nos émissions de gaz à effet de serre) mais également à adapter notre territoire au climat qui évolue *(inondation, sécheresse)*.
Les projections climatiques de Météo France nous indiquent, en effet, que les pluies hivernales seront, globalement, plus intenses et que les périodes de canicule estivale seront plus longues avec des températures plus chaudes. Le PCAET peut permettre d'anticiper ces évolutions ; par exemple en végétalisant davantage les espaces publics en vue de rafraîchir les villes ou en intégrant les problématiques de chaleur estivale dans la conception des bâtiments.

En quoi consiste cette planification ?

Il s'agit de fixer pour l'ensemble du territoire et pour toutes ses activités *(résidentiel, tertiaire, agriculture, industrie, transports...)* des engagements chiffrés sur : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, la réduction des consommations d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable. Par ailleurs, un lien est fait avec la préservation des espaces naturels et la biodiversité, véritables puits de carbone de TCM !
Pour information, en 2016, les secteurs d'activités de TCM consommant le plus d'énergie et émettant le plus de gaz à effet de serre sont, respectivement, le résidentiel *(40 %)* et les transports routiers *(38 %)*.

* Troyes Champagne Métropole

Dans quels cadres cette démarche s'inscrit-elle ?

Elle s'inscrit dans une dynamique nationale depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et régionale via le SRADDET *(schéma régional aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)*, en cours d'élaboration. Ce dernier proposera des engagements chiffrés à atteindre pour TCM.

Comment s'organise l'élaboration de ce document qui concerne tous les acteurs du territoire ?

Dans la concertation ! TCM a réuni des partenaires techniques (chambres consulaires, gestionnaires de réseaux d'énergie, syndicats...) et un groupe d'élus volontaires depuis janvier 2018 pour élaborer le PCAET. Le cercle des acteurs mobilisés s'est élargi en juin 2019 avec des ateliers participatifs ouverts à d'autres partenaires techniques, institutionnels, associatifs et issus du monde économique.
À ce jour, nous comptons 70 structures du territoire mobilisées sur le Plan Climat. La concertation des citoyens n'est pas envisagée pour le moment. Néanmoins, une consultation sera mise en place, au cours du 1er semestre 2020, sur le projet rédigé de Plan Climat via le site Internet de TCM.

Atelier participatif organisé au centre social Victor Hugo de La Chapelle Saint-Luc sur les énergies renouvelables.
Des ateliers de concertation organisés entre juin et décembre ont réuni les partenaires institutionnels et associatifs autour de plusieurs thématiques *(l'habitat, la santé, les énergies renouvelables, la biodiversité et la végétalisation des espaces urbains)*.

La 6e édition du forum Climat s'est déroulée à la médiathèque Jacques Chirac du 3 au 8 décembre. Organisé par TCM dans le cadre de l'Agenda 21 intercommunal et du plan climat-air-énergie, ce rendez-vous biennal, axé « Sciences et Société », a proposé un programme réjouissant : exposition, ateliers, rencontres et conférences proposés à tous gratuitement.

www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/developpement-durable/pcaet/

Nouvelle édition des ateliers ENVOL !

Les ateliers ENVOL *(ateliers éducatifs financés par l'État à travers le contrat de ville, la CAF, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le CLAS, Troyes Champagne Métropole et la Ville)* ont repris le jeudi 7 novembre 2019. Cette année, grâce aux référents *(enseignantes et directions)*, les CE1, CE2 et CM1 seront concernés.

Les ateliers, qui se dérouleront sur trois sites *(écoles Jean Moulin, Jean Jaurès et Teilhard de Chardin, placées en réseau d'éducation prioritaire)* seront encore pour cette édition encadrés par une équipe d'animation dynamique et impliquée !

L'objectif des ces ateliers est d'accompagner les enfants dans la lecture, l'écriture et l'ouverture culturelle et sportive. Ainsi, quatre soirs par semaine après l'école, les animatrices organisent des temps d'activités destinés à éveiller l'estime et la confiance en soi. Fondamental pour avancer dans les apprentissages !

Parfois, les enfants et familles participent à des rencontres avec les artistes qui exposent aux centre culturel de la ville, qui sont des instants un peu magiques ! Comme les moments de fin de période, où les familles et les équipes se retrouvent autour des enfants pour participer à des jeux et lectures communes autour d'un goûter. À travers ces ateliers, il s'agit de rapprocher les familles de l'école pour entrevoir dans le regard de ces enfants l'envie, le plaisir et la fierté d'avancer !

Signature des cartes d'adhérent par les élèves et leur.s parent.s le 5 novembre, lors de la cérémonie d'ouverture des ateliers.

LES NOUVELLES ENTREPRISES INSTALLÉES À LA CHAPELLE SAINT-LUC

STREET FOOD 10 - Restauration
16c, avenue Roger Salengro

MY MARKET - Supermarché
118, rue du Général Sarrail

TOUAREG VOYAGES - Agence de voyages
15, avenue Jean Moulin

LA RÉSERVE - Bar et cave à bières
Rue Régis et Guylaine Caspard

MANGEONS FRAIS - Primeur
Boulevard de l'Ouest

AGENCE MÉDIA - Agence de communication
6, rue de la Douane

PETIT DÉJEUNER AVEC VEOLIA EAU DANS LE CADRE D'UN « FOCUS ENTREPRISE »

Suite à l'afterwork sur les 10 ans du Chantier d'insertion, l'entreprise Veolia Eau s'est intéressée à ce dispositif en mettant en place conjoitement avec la mission Insertion commerce et artisanat de la Ville, une rencontre sous forme d'un petit déjeuner, afin de présenter les métiers exercés au sein de l'entreprise ainsi que les cursus correspondants. Des salariés étaient également présents pour témoigner de leurs parcours au sein de l'entreprise lors de cette rencontre qui a eu lieu le 8 novembre au centre social Victor Hugo.

Il fut possible pour les soixante personnes présentes *(agents du chantiers d'insertion, demandeurs d'emploi (point Conseil emploi et mission locale))* d'échanger en aparté avec la cellule recrutement de Veolia, de prendre un premier contact tout en déposant un CV pour des postes de canalisateurs et d'agents de réseaux.

Ville propre, et si on s'y mettait ?

De nombreuses actions ont régulièrement lieu afin de sensibiliser les habitants, qu'elles soient de l'initiative de la municipalité ou des citoyens eux-mêmes…

La ville de La Chapelle Saint-Luc dépense en moyenne 506 845,60€ TTC par an pour la propreté urbaine *(fonctionnement et entretien des véhicules : 145 748,80€ ; temps d'interventions des agents, matériels, consommables, interventions urgentes, désherbages, divers ramassages : 361 096,80€).*

Cinq agents municipaux travaillent également à temps plein pour entretenir, embellir, nettoyer les trottoirs et chaussées, mais aussi vider les corbeilles et ramasser les détritus…

Hélas, il arrive encore trop souvent de trouver sur son chemin des encombrants ou des ordures abandonnées, des déjections canines sur les trottoirs, ou encore des papiers et des emballages en plastique pris dans la végétation…

HEUREUSEMENT,
LES MENTALITÉS CHANGENT !

Les récents événements météorologiques *(canicules, incendies…)* soulèvent bien des interrogations quant à notre rôle à jouer pour limiter les dérives, ne serait-ce qu'à l'échelle de la commune…

Vous trouverez, à travers ces quatre pages, quelques exemples d'actions menées sur le territoire ainsi que des conseils afin de mettre en pratique les gestes du « mieux vivre ensemble ».

506 845,60 € TTC
DE BUDGET ANNUEL

MERCI AUX « CLEANERS* » POUR LEUR PARTICIPATION À CET ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL !

WORLD CLEANUP DAY 2019 21 SEP

Après un rappel des consignes de sécurité et la distribution d'un équipement adapté *(gants, pinces, gilets et sacs)*, les participants et les enfants du conseil municipal Jeunes ont arpenté les rues de la ville pour ramasser les détritus.

128 KG DE DÉCHETS COLLECTÉS EN TROIS HEURES !!
(dont 42 kg de verre et 9 kg de recyclables)

Un élan de solidarité qui se tourne également vers la sensibilisation aux gestes simples, afin de créer peut-être un effet « boule de neige », pour modifier certaines mauvaises habitudes et reflexes éhontés.

** nettoyeurs*

Emma et Léa, deux Chapelaines au service de l'environnement.

Âgées respectivement de 15 et 16 ans, les jeunes filles ont arpenté les rues le 28 août dernier, équipées de gants et de sacs…

Cette action citoyenne et écologique est totalement inattendue. D'où vous est venue l'idée d'effectuer une telle démarche ?

Emma : « Régulièrement, nous aimons avec Léa faire des photos dans des lieux proches de chez nous. Le 28 août, au parc des Hâtées, nous avons été choquées et déçues de voir l'état des lieux, encombrés de déchets de toutes sortes… »

Léa : « Chaque jour, je fais également ce trajet pour aller chez mes grands-parents. Nous avons donc décidé de prendre des sacs, des gants et de faire notre maximum pour nettoyer ce parcours et ce parc, le plus proche de chez nous… »

Emma : « Nous avons ensuite ramassé des déchets dans le quartier, puis plus loin, jusqu'aux abords de la mairie… »

Quels sont selon vous les déchets les plus présents ? Les plus « surprenants » ?

Emma et Léa : « Ce sont les mégots de cigarettes, les bouteilles en plastique, en verre, les canettes et également les mouchoirs en papier… »

Emma : « Nous avons trouvé une chaise de bureau, des tapis déposés dans la rue que nous avons jeté dans une poubelle… Il y avait aussi certains objets trop lourds, trop volumineux ou situés à des endroits inaccessibles et/ou dangereux ; c'est pourquoi nous avons écrit à la mairie… »

Léa : « Nous avons également trouvé une armature de poussette, une trottinette, une vieille motocyclette et des vieux pneus… Le plus sale et le plus gênant que nous ayons vu : ce sont des préservatifs et heureusement, pas de seringues… »

Cette honorable action sera récompensée lors d'une cérémonie municipale par les élu.e.s chapelain.e.s qui ont souhaité remettre à ces jeunes filles une distinction particulière.

Un grand merci à Emma Vézien et Léa Morognier pour cet acte spontané, écologique et citoyen.

Les deux Chapelaines en action lors du World CleanUp Day

LEURS CONSEILS POUR AGIR

« Ramasser quelques déchets chaque jour, si possible, ce serait génial ! Bien entendu, en prenant ses précautions *(mettre des gants)*… »

« Jeter les déchets dans les poubelles, essayer de donner l'exemple aux plus jeunes pour que la commune soit plus propre !

« Prendre conscience qu'il faut jeter ses déchets dans la poubelle, et si possible la poubelle appropriée ! »

« Mener des actions régulières pour apprendre les bons gestes dès la maternelle… »

Des initiatives soutenues et encouragées.

« Nettoyons la Nature ! » est une opération qui, depuis 22 ans, propose aux volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites urbains et naturels souillés par des déchets près de chez eux.

NOUS DEVONS PENSER AUTREMENT, DURABLEMENT.

Cette année, les élèves « écocitoyens » de l'école élémentaire Paul Bert ont nettoyé, collecté et trié les déchets aux abords et sur le parking du centre culturel Didier Bienaimé dans le cadre de cette opération soutenue par un géant de la grande distribution.

Beaucoup de déchets plastiques, des emballages de nourriture, des canettes recyclables et des mégots de cigarettes jonchaient le sol, alors qu'une poubelle est à proximité. Merci aux enfants pour leurs efforts et leur courage, cela représente un bel exemple à reproduire.

ADOPTEZ LE RÉFLEXE MA VILLE BETTERSTREET®

Ma Ville BetterStreet® est une application collaborative entre les citoyens et leur commune, disponible en téléchargement pour smartphone.

À QUOI CELA SERT-IL ?

En tant que citoyen, vous pouvez constater des dysfonctionnements divers au sein de votre commune qui pourraient être améliorés ou réparés, comme des espaces verts à entretenir ou des travaux de voirie à effectuer… Cet outil va vous permettre de rapporter les problèmes rencontrés ainsi que des suggestions à votre commune en un temps record, moins de 30 secondes, via l'application mobile ou directement depuis le site web dédié !

Des citoyens impliqués, volontaires et des outils adaptés.

LES DIAGNOSTICS EN MARCHANT

Ces diagnostics *(un par an et par bailleur social)* consistent en l'analyse des points d'amélioration soulevés lors des marches exploratoires, afin de permettre aux bailleurs sociaux et aux services de la Ville concernés d'élaborer un plan d'action efficient.

Ils s'effectuent avec les représentants des trois bailleurs sociaux *(Mon Logis, Troyes Habitat et Aube Immobilier)*, de Troyes Champagne Métropole, Mme la déléguée du préfet, les agents de la ville, les habitants et diverses associations *(les conseils citoyens, la Confédération Générale des Logements…)*.

LES MARCHES EXPLORATOIRES

Outil participatif permettant aux habitants d'effectuer une analyse critique de l'environnement urbain, ces marches, effectuées en présence de personnes habitant le quartier, permettent d'identifier les éléments d'aménagement du territoire afin d'élaborer des propositions d'amélioration de la situation du point de vue de l'ensemble du cadre de vie. À la fin de la marche exploratoire, un bilan en commun est effectué et pourra être pris en compte lors d'un « diagnostic en marchant » effectué avec les bailleurs sociaux…

CES OPÉRATIONS MENÉES PAR LA GUSP* VISENT À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DE LA PROPRÉTÉ URBAINE

Service Cohésion urbaine
03 25 71 62 65 • 03 25 49 98 88
cohesionurbaine@la-chapelle-st-luc.eu
15 Ter avenue Jean Moulin à La Chapelle Saint-Luc

*GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

cget
Commissariat général à l'égalité des territoires

LES CONSEILS CITOYENS DÉFENDENT LE PLAN PROPRETÉ DE LA VILLE !

Réunis en commission extramunicipale, les représentants de nos trois conseils citoyens *(Est, Centre et Chantereigne Ouest)* se sont penchés avec beaucoup de méthode sur le programme d'actions du Plan Propreté de notre ville.

Après avoir défini et quantifié les différents types d'incivilités rencontrées *(dépôts sauvages de matériaux, de sacs poubelle, de détritus divers…)*, les conseillers citoyens ont mis en commun leur connaissance du territoire pour mener de futures actions de sensibilisation ciblées…

Il suffit de quelques incivilités pour dévaloriser l'image d'un secteur ; c'est pourquoi, accompagnés par la Ville, ces bénévoles sont fermement décidés à préserver leur cadre de vie en faisant changer les comportements répréhensibles, tout en valorisant les gestes exemplaires.

L'INFO EN PLUS

LA GUSP ORGANISE ÉGALEMENT LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS APRÈS-MIDI DES « VISITES TECHNIQUES ».

Ces visites ont pour objectif d'aller à la rencontre des habitants, afin de prendre connaissance de leurs préoccupations à propos de leur environnement *(l'éclairage, les espaces verts, la propreté, les épaves et les encombrants, les aires de jeux, la voirie, la signalétique…)*.

> Le coordinateur « cadre de vie » qui effectue la visite signale en direct via Betterstreet® *(voir page 20)* les dysfonctionnements repérés aux services concernés…

À CE JOUR, LES 150 VISITES ORGANISÉES ONT DÉJÀ PERMIS DE RÉSOUDRE UNE CENTAINE D'ANOMALIES !

DES ACTIVITÉS EN PAGAILLE…

Des animations au complexe Aqualuc ont rythmé la matinée des nageurs le dimanche 20 octobre, avec des baptêmes de plongée proposés par PROFOND 10.

La Fête de la Saint-Luc, c'est aussi La Course des enfants, le forum de la vie associative et la célèbre Soirée des bénévoles qui s'est tenue au centre culturel Didier Bienaimé le 12 octobre pour les remercier.

La Soirée des Benévoles
Centre culturel D. Bienaimé, 12 oct.

FÊTE DE LA SAINT LUC
19 & 20 OCTOBRE 2019

La Course des enfants
Complexe sportif L. Pinet, 16 oct.

Présence de nombreux stands et démonstrations des activités proposées par les associations chapelaines lors du forum de la vie associative, le 19 octobre.

Centre culturel D. Bienaimé

DES VACANCES ÉNERGIQUES

Les Centres Génération Basket, en partenariat avec le Comité de l'Aube Basket et l'Office Municipal des Sports de La Chapelle Saint-Luc, ont permis l'initiation et le perfectionnement par le jeu des jeunes à partir de 8 ans, gratuitement, durant les vacances scolaires. C'est au gymnase Albert Camus que les jeunes ont bénéficié de cette action la dernière semaine d'octobre.

Nuit des SPORTS 2019

Cette belle soirée du samedi 30 novembre, organisée par les services de la Ville et l'OMS, fut l'occasion de récompenser les prouesses sportives ainsi que l'implication des bénévoles et dirigeants des différents clubs et associations chapelaines.

LES SPORTIFS ET CLUBS MIS À L'HONNEUR

- ATCSL *(tir)*
- CERCLE ESPACE *(boxe)*
- USAC *(athlétisme)*
- AJFB *(multisports)*
- ÉTOILE CHAPELAINE *(football)*
- FC MALGACHE *(football)*
- HBCSC *(handball)*
- PROFOND 10 *(plongée)*
- LA BOULE CHAPELAINE *(pétanque)*
- AS SARRAIL *(football)*

Lor, une ouverture de saison envoûtante et magnétique.

C'est le groupe Lor, composé de quatre jeunes filles originaires de Cracovie, qui a cette année ouvert la saison culturelle.

Pour leur première date française, les trois musiciennes ont livré une prestation de haut vol toute en douceur, à l'image de leur album « Lowlight ».

Julia Blachuta *(violon)* et Julia Skiba *(piano)* ont réussi le temps d'un instant, à envoûter le public du centre culturel Didier Bienaimé avec leurs harmonieuses mélodies sublimées par le chant cristallin de Jagoda Kudlinska. Paulina Sumera, parolière du groupe, était également présente sur scène afin d'expliquer les différents thèmes abordés par le quatuor polonais.

Cette enivrante soirée du 20 septembre, qui a fait salle comble, marque les débuts d'une saison truffée de belles surprises…

LOR - « Lowlight »
TBA Music / Agora

AVANT LA REPRÉSENTATION, LA PROGRAMMATION COMPLÈTE DE LA SAISON FUT PRÉSENTÉE AU PUBLIC DU CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ, VENU EN NOMBRE POUR CETTE PREMIÈRE.

LCSLCULTURE

« MANGER »

Centre culturel Didier Bienaimé, le 7 novembre 2019.

Les quatre comédiens-chanteurs nous ont fait plonger avec beaucoup de dérision dans l'univers de la consommation avec leur comédie comédie burlesque « Manger », qui eut lieu au centre culturel D. Bienaimé dans le cadre du festival Alimenterre devant une salle pleine.

Un questionnement sur l'industrie agrochimique, l'agriculture productiviste, la société de consommation et la malbouffe qui laisse le spectateur songeur, interloqué et confronté à son propre mode de vie…

FESTIVAL INTERNATIONAL « COURT EN SCÈNE »

4E FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE
Centre culturel Didier Bienaimé, les 13 et 14 novembre 2019.

Plus de 200 enfants étaient présents au centre culturel Didier Bienaimé pour un spectacle le 13 novembre, « Mon premier ciné-concert ».

Deux musiciens ont accompagné en live à la contrebasse et au basson cinq courts-métrages d'animation, pour une expérience ludique et unique en son genre.

Des séances de projection de films d'animation ont également eu lieu dans l'enceinte du centre culturel Didier Bienaimé les 13 et 14 novembre.

Le public présent a ainsi eu la chance, lors de ces deux soirées, de profiter du savoir-faire des cinéastes venus des quatre coins du monde, tout en découvrant des techniques et des thèmes extrêmement diversifiés.

PALMARÈS 2019

PRIX D'INTERPRÉTATION
Dijana VIDUŠIN *(Croatie)*
« Dok Je Trajao Roland Garros »

PRIX DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION
« LEUKI »
Julien Leconte *(France)*

GRAND PRIX INTERNATIONAL
« LE CHANT D'AHMED »
Foued Mansour *(France)*

PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
« NICHT IM TRAUM »
Astrid Menzel *(Allemagne)*

PRIX DU PUBLIC
« PILE POIL »
L. Escaffre et Y. Muller *(France)*

« LA LOI DES PRODIGES »

Centre culturel Didier Bienaimé, le 19 novembre 2019.

Campant le rôle d'une vingtaine de personnages uniquement grâce à son jeu et à sa voix qu'il sait instantanément transformer, et avec comme seul accessoire une chaise, François de Brauer a livré une prestation irrésistible grâce à un talent inouï doublé d'une énergie folle…

Les spectateurs se souviendront longtemps du personnage de Rémi Goutard et de sa « Réforme », inattendue et décalée…

© Pierre Colletti

« POURQUOI ? » AVEC MICKAËL HIRSCH.

De la petite enfance au troisième âge, Michaël Hirsch suit le parcours d'un personnage qui s'interroge en permanence sur le monde qui l'entoure : comment trouver sa vocation ? L'amour ? Le sommeil ? Et dans quel ordre ?

Ce seul en scène nous convie à un réjouissant voyage existentiel d'où émane une subtile impertinence. On y découvre une attachante galerie de portraits drôles, tendres et décalés.

L'humoriste nous entraîne dans son univers insolite où le rire et la dérision côtoient l'imaginaire et la poésie.

LE 15 FÉVRIER 2020 À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS : DE 12 À 15 €

LE 11 MARS 2020 À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIF : 5 € ET ABONNEMENT • DÈS 4 ANS

« BLOOP ! »

Deux personnages opposés partagent un lieu de travail. L'un, clown et alchimiste, l'autre, un cadre dynamique plein d'ambitions, entrepreneur de business. La scène délimite deux espaces où travaille chacun de ces protagonistes.

Tout au long du spectacle, la relation antagoniste entre eux et leur travail évoluera, créant des situations comiques. L'empathie, la bonne humeur et l'optimisme nous montreront que les différences et les difficultés peuvent aussi être le chemin de l'apprentissage, de la créativité et de la compréhension.

Un spectacle pensé pour stimuler l'attitude positive, l'inventivité et les idées nouvelles...

« MONSIEUR FRAIZE »

C'est un « Monsieur Tout-Le-Monde », attentif aux promos, compréhensif avec sa mère, bricoleur, qui a choisi comme « Travail » de monter sur scène afin de gagner des « sous de semaine » pour s'acheter des « produits ».

Monsieur Fraize est un personnage atypique qui décide de se livrer au public en toute naïveté, en dévoilant son univers ultrasensible. Il fait exister son personnage dans une forme d'humour très personnelle en prenant le risque de l'absurde, en jouant sur les silences, les peurs de son personnage, les répétitions et en privilégiant la gestuelle et les postures de son clown.

LE 21 MARS 2020 À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ
TARIFS : DE 12 À 15 €

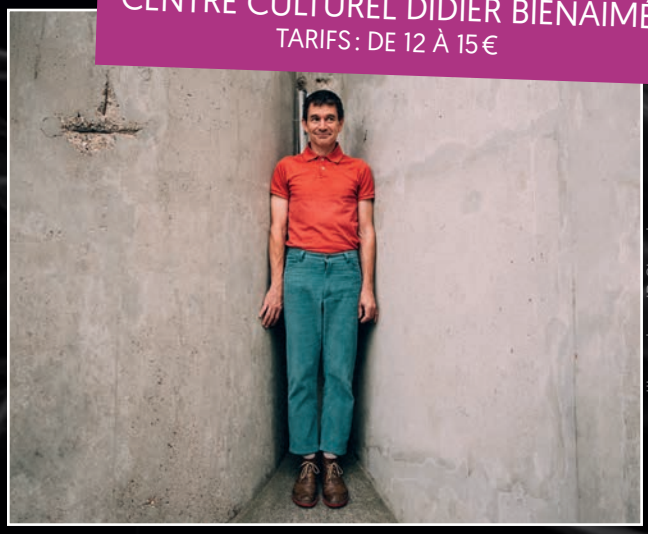

Illustration : JB Chauvin

école de Musique

LES PERCUSSIONS ACCESSIBLES À TOUTES ET À TOUS !

Depuis septembre 2018, l'École de musique propose deux nouveaux ensembles en djembé *(le premier (éveil musical) pour les enfants et le second (initiation) à destination des adultes)* !

Ces ensembles permettent la découverte et la pratique collective de cet instrument de percussion d'origine africaine...

Si vous souhaitez découvrir cet univers ludique et convivial, nous pouvons encore vous accueillir !

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
25 bis avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
• • •
03 25 71 63 41
ecole-musique@la-chapelle-st-luc.eu

IL RESTE ÉGALEMENT QUELQUES PLACES DISPONIBLES POUR LES COURS DE TROMPETTE !

15e Fête du train

du 8 au 11 novembre 2019

Plus de 2800 visiteurs se sont donné rendez-vous au musée pour cette nouvelle édition de la Fête du train en fin d'année.

MODÈLES RÉDUITS ET EXPOSITIONS

Des conférences sur le thème du rail ont également rythmé cet évènement, qui s'est déroulé au musée de l'ancienne malterie de Champagne.

Musée de l'ancienne Malterie de Champagne

AGENDA

CONCERT DE NOËL
Dimanche 15 décembre *(15h)*

EXPOSITION AQUARIOPHILIE « AQUAPRATIC »
Ouverture exceptionnelle du musée
Samedi 22 février *(14h - 18h)*
Dimanche 23 février *(10h - 18h)*

EXPOSITION « MARIE-CLAUDE PORCHER ET CLAUDINE PLESTAN »
Acryliques, pastels et huiles
Du 15 mars au 19 avril

Toile de Marie-Claude Porcher

FERMETURE DU MUSÉE LE 16 DÉCEMBRE
Réouverture le dimanche 15 mars à 14h.

Horaires : les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, les jeudis, vendredis et dimanches de 14h à 18h.

Les lundis, mardis et matinées sur réservation pour les groupes.

Plus d'informations au 03 25 70 04 83.

« ESCAPE GAME », UN JEU GRANDEUR NATURE CAPTIVANT !

À l'occasion de la Fête de la science 2019, la médiathèque Éliane Chartier a proposé à ses usagers cette activité ludique les matins des 22 et 24 octobre.

DES ÉNIGMES À LA PELLE POUR CES ENQUÊTEURS D'UN JOUR...

Armés de leur sens de l'observation et de leur esprit critique, les participants ont fait valoir le travail d'équipe afin de mener à bien leur mission du jour : sauver le monde !

« MERCREDIS ÉVASION » À LA MÉDIATHÈQUE

Comme ici le 2 octobre, des animations ludiques et créatives sont proposées aux enfants tout au long de l'année !

AGENDA

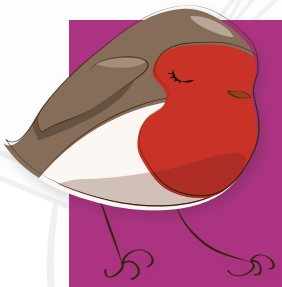

SPECTACLE
« ROUGE GORGE »
Conté par Léa Pellarin

Le 8 janvier 2020

MÉLODI' MOTS
Histoires, comptines, chansons et jeux de doigts...

Le 28 mars 2020

Médiathèque Municipale Éliane Chartier

MÉDIATHÈQUE ÉLIANE CHARTIER
25 bis, Avenue Roger Salengro
10 600 La Chapelle Saint-Luc

• • •

03 25 71 63 46
mediatheque@la-chapelle-st-luc.eu

• • •

www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

LA CYBER-BASE A DÉMÉNAGÉ !

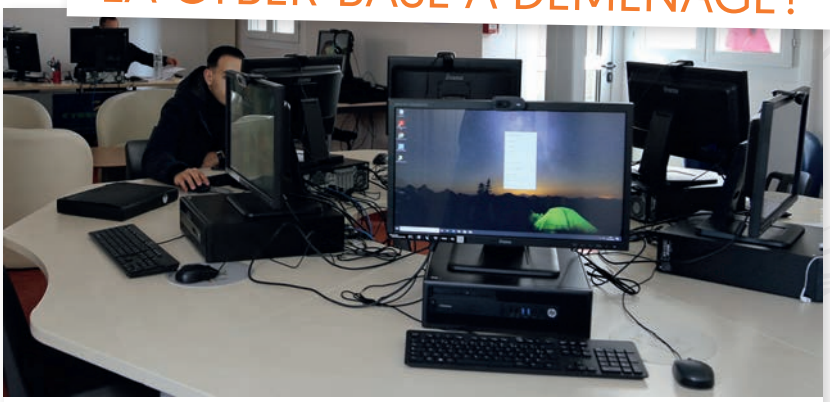

CYBER BASE

Depuis le 1er octobre, vous pouvez retrouver l'équipe d'animation dans des locaux adaptés à la médiathèque Éliane Chartier.
Plus d'informations au 03 25 71 63 46.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

LA BOUM DES BOUMBOXEURS

Boum hip-hop
Tout public à partir de 5 ans
Tarifs : 5 € et abonnement

Qui n'a jamais rêvé de « clubber » comme s'il était à New-York ? Et tout ça en plein après-midi, juste pour être frais pour le contrôle de maths du lendemain ?
Une boum pour petits et grands pour se défouler, se dépenser et danser sur un vrai bon son groovy....

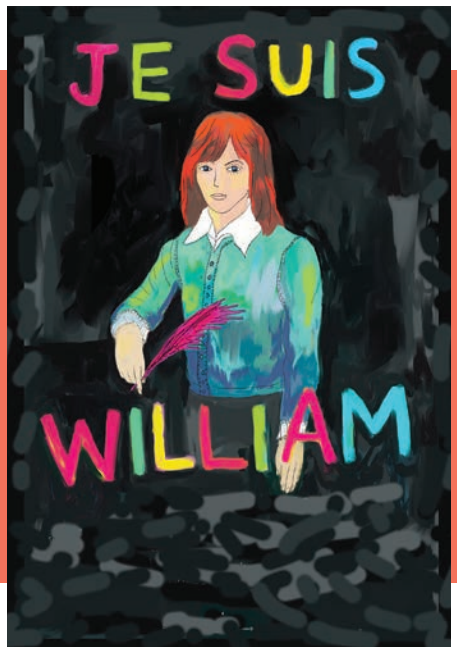

VENDREDI 31 JANVIER À 14 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

JE SUIS WILLIAM

Théâtre musical
Tout public et scolaires,
dès 9 ans • Tarif : 5 €

Âgée de treize ans, Margaret Shakespeare écrit des histoires d'une puissance remarquable. Seulement, en 1577, dans son petit village d'Angleterre, la place des filles est à la maison... William est soufflé par le talent de sa soeur : comment partager ses mots tout en la protégeant ?

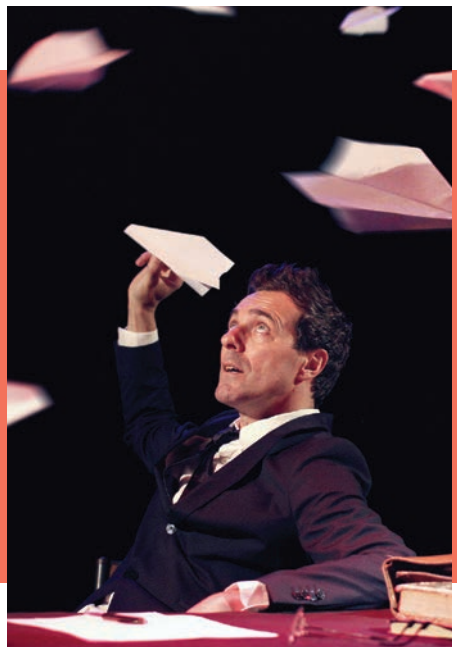

MERCREDI 19 FÉVRIER À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

QUAND LES ÂNES VOLERONT

Cirque, mime, magie nouvelle
Tout public à partir de 6 ans
Tarifs : 5 € et abonnement

Un écrivain loufoque, attachant et généreux, va ouvrir en grand le livre de son imaginaire, de son inspiration, de ses doutes, mettant en mouvement et en action ce qui lui passe entre les deux oreilles !
Ce spectacle est un voyage au cœur d'une bouillonnante marmite à idées.

DÉCEMBRE

14

MÉLODI'MOTS SPÉCIAL NOËL
HISTOIRES, COMPTINES, CHANSONS ET JEUX DE DOIGTS

Pour les enfants de 18 mois à 5 ans, à partir de 11 h à la Médiathèque Éliane Chartier.
Entrée libre

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr/agenda

JANVIER

À PARTIR DU 20

SEMAINE « BORIS VIAN »
AU CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

• EXPOSITION •
Du 20 au 24 janvier :
« Boris Vian, une vie des œuvres »
Tout public • Entrée libre

• CONFÉRENCE LITTÉRAIRE ET MUSICALE •
Le 21 janvier, à 18 h 30 :
avec Virginie Peyral et Sarah Olivier
Tout public • Entrée libre

• SPECTACLE MUSICAL •
Le 22 janvier, à 20 h 30 : « Rimendo joue Boris Vian »
Tout public • Tarifs : de 6 à 9 €

• DOCUMENTAIRES •
Le 23 janvier, à 20 h :
« Du côté de chez Vian » | « Le Cinéma de B. Vian »
Tout public • Entrée libre

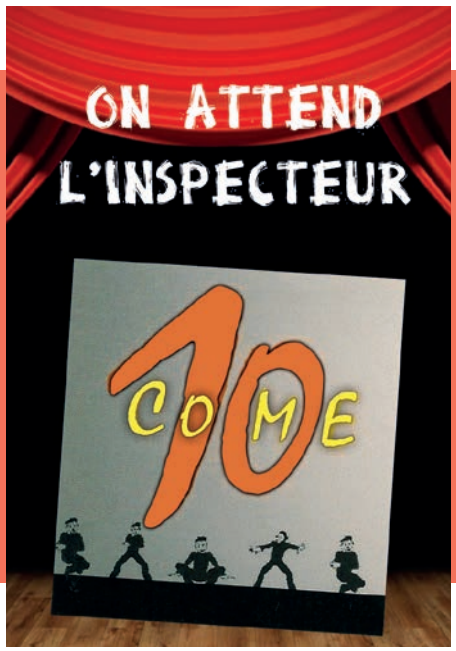

13 ET 14 MARS À 20 H 30 • LE 15 À 15 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

ON ATTEND L'INSPECTEUR

Association COME 10
Théâtre
Tout public
Entrée libre sans réservation

Avec la pièce « On attend l'inspecteur » de Marcel Dubois et Jean des Marchenelles, l'association Come 10 propose une comédie se déroulant dans les années 50 où quiproquos et situations comiques se succèdent à un rythme endiablé…

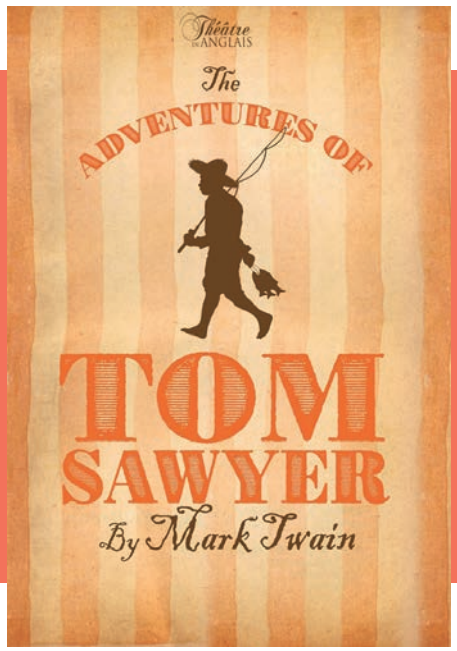

VENDREDI 27 MARS À 10 H ET À 14 H
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

THE ADVENTURES OF TOM SAWYER

Théâtre en anglais
Tout public et scolaires, dès 10 ans.
Renseignements et billetterie
au 01 55 02 37 87
ou resa@theatre-en-anglais.fr

Cette pièce de Mark Twain raconte les émois du jeune et espiègle Tom, ses aventures, ses espoirs, ses envies, ses amours et sa rencontre avec le monde des adultes dans le vie rurale du XIXe siècle aux USA.

SAMEDI 4 AVRIL À 20 H 30
CENTRE CULTUREL DIDIER BIENAIMÉ

INDEX

Pièce chorégraphique
Tout public • Tarifs : de 12 à 15 €

La Compagnie Pyramid propose un spectacle burlesque mêlant danse hip-hop, mime et détournement d'objets.

Teintée de moments poétiques et de petites touches narratives pleines d'humour et de dérision, cette pièce s'inscrit toujours dans une recherche d'esthétique et d'interaction entre corps et décor.

FÉVRIER

À PARTIR DU 4

«TABOUS» DE YASER ALGHARBI
CALLIGRAPHIE
Du 4 au 19 février
au centre culturel Didier Bienaimé.
Entrée libre

À PARTIR DU 6

CINÉ LATINO
Du 6 au 8 février
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION INCA • 5 € la séance
«MALA JUNTA» • (Chili - 2018)
Le jeudi 6 février à 20 h
«MON PÈRE» • (Pérou - 2018)
Le vendredi 7 février à 20 h
«CITOYEN D'HONNEUR» • (Argentine - 2017)
Le samedi 8 février à 17 h 15
«ORFEU NEGRO» • (Brésil - 1959)
version restaurée de 2016
Le samedi 8 février à 20 h 30

MARS

À PARTIR DU 5

ISABELLE GATTO-SANDRI & ERIC SANDRI
PEINTURES, DESSINS, SCULPTURES
Du 5 au 22 mars au centre culturel Didier Bienaimé.
Entrée libre

À PARTIR DU 31

«LE BONHEUR DES GENS» SOPHIE KHATCHERIGUIAN & NICOLAS JAWORSKY
PHOTOGRAPHIE
Du 31 mars au 22 avril au centre culturel Didier Bienaimé.
Entrée libre

Dès aujourd'hui, je me mets au court-voiturage !

Vous prenez chaque jour votre voiture pour vous rendre au travail ? Vous trouvez que vous dépensez trop et que vous perdez beaucoup de temps ?

PENSEZ AU COURT-VOITURAGE !

Troyes Champagne Métropole *(TCM)* lance son service de court-voiturage pour faciliter vos déplacements domicile-travail…

LE COURT-VOITURAGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'opportunité pour les personnes vivant en zones peu denses de bénéficier d'une meilleure desserte de leur territoire grâce à un réseau d'automobilistes susceptibles de partager leur véhicule le temps d'un court trajet, sous la forme de covoiturage. Cette offre vient compléter le réseau de transport en commun assuré par la TCAT. Du coup, c'est économique, écologique, social… et vous gagnez du temps sur vos trajets !

LE COURT-VOITURAGE, C'EST AUSSI :
26 minutes gagnées par trajet en moyenne par rapport aux transports en commun

COMMENT ÇA MARCHE ?

TCM vous propose désormais une application spécialisée dans le covoiturage courte-distance élaborée par la société Karos. Cette application recense les parcours des différentes personnes inscrites et met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants. Ainsi, chaque conducteur trouve facilement des passagers… et chaque passager a forcément un conducteur covoitureur qui passe à côté de chez lui.

L'application de TCM se veut également incitative en matière de rétribution *(pour le conducteur, 2€ par passager plus 10 centimes du km au-delà de 20 km et dans la limite de 50 km)* et de coûts *(1,35€ dans la limite de 50 km, soit le prix du ticket unitaire de la TCAT)*. Afin d'encourager conducteurs et passagers à pratiquer plus naturellement et plus souvent le covoiturage, TCM participe à hauteur de 0,65€ à 3,65€ selon le trajet. De plus, le ticket de court-voiturage vous permet l'utilisation des bus de la TCAT avant ou après chaque covoiturage !

APPLI KAROS DISPONIBLE SUR PLAY STORE ET APPLESTORE DEPUIS LE 16 SEPTEMBRE

LA POLICE MUNICIPALE S'ÉQUIPE DE CAMÉRAS-PIÉTONS !

Les agents sont souvent confrontés à des situations qui peuvent potentiellement dégénérer. Ces caméras, utilisées à partir du mois de décembre, seront un élément de sécurisation pour les agents.

L'objectif prioritaire est d'éviter qu'une situation ne se dégrade et de conforter la parole du policier en cas de contentieux sur ce qui s'est déroulé.

Elles ne fonctionneront pas en permanence, et ne filmeront qu'en cas de conflit *(l'agent mettra en route sa caméra après en avoir averti le citoyen)*. Les images enregistrées *(conservées pendant un délai légal de 6 mois)* pourront ensuite être mises à la disposition d'un officier de police judiciaire en cas de besoin.

Caméra AXON Body 2

La caméra-piéton, se portant de façon apparente sur l'uniforme du policier municipal, est déclenchée manuellement par ce dernier, qui doit avertir les personnes filmées, sauf si les circonstances l'interdisent *(article L. 241-1 du Code de la sécurité intérieur)*. Un témoin LED d'enregistrement *(signal visuel)* apparaît sur la face avant de l'appareil et indique à l'usager que la caméra enregistre.

RECENSEMENT
de la population 2020

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février 2020 inclus. Il concernera une partie des logements de la commune, choisis par l'INSEE. Les Chapelain.e.s ainsi désigné.e.s recevront un courrier d'information de la commune.

M. Macaux et M. Hurni, agents recenseurs mandatés par la Ville et munis d'une carte officielle, se présenteront chez les personnes concernées afin de leur remettre les questionnaires à remplir et un code d'accès unique et personnel permettant de répondre anonymement et de façon sécurisée via Internet.

Pour les personnes ne disposant pas de connexion à Internet, la réponse pourra exceptionnellement être transmise via des formulaires papiers fournis par l'agent recenseur.

Toutes les réponses demeureront strictement anonymes et confidentielles, et ne seront transmises qu'à l'INSEE.

NOUS VOUS REMERCIONS DE RÉSERVER UN BON ACCUEIL AUX AGENTS RECENSEURS !

Ce recensement est obligatoire, le refus de réponse est passible d'une amende.

INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Depuis la réforme mise en œuvre en 2019, les citoyens peuvent demander leur inscription sur les listes électorales de la commune tout au long de l'année.

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, l'inscription devra obligatoirement être réalisée avant le vendredi 7 février 2020, dernier délai.

VOUS HABITEZ LA COMMUNE, VOUS ÊTES MAJEUR.E ET VOUS N'AVEZ PAS DEMANDÉ VOTRE INSCRIPTION SUR NOS LISTES ÉLECTORALES ?
Rendez-vous à l'hôtel de ville, muni.e d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre pièce d'identité *(passeport ou carte d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans pour les Français, passeport ou carte d'identité valide pour les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne)*, avant le vendredi 7 février 2020. Vous pouvez aussi demander votre inscription en ligne sur le site service-public.fr. *Il est conseillé de ne pas attendre la dernière minute.*

VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN.E D'ÊTRE INSCRIT.E ? VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT.E SUR NOS LISTES ÉLECTORALES MAIS VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE DANS LA COMMUNE AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ?
Contactez-nous par téléphone au 03 25 71 34 34 afin de vous assurer de votre situation électorale et de la modifier si nécessaire.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
NOUS VOUS INVITONS À NOUS CONTACTER
PAR TÉLÉPHONE AU 03 25 71 34 34
OU À VOUS RENDRE À L'HÔTEL DE VILLE.

RECRUTEMENT
DES ASSESSEURS

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les sept bureaux de vote répartis sur le territoire communal seront ouverts.

Chaque bureau de vote est présidé par un.e élu.e de la commune et fonctionne grâce à des citoyen.ne.s chapelain.e.s bénévoles, les assesseurs.

QUELLES SONT LEURS MISSIONS ?
Ils assurent une permanence de 2 h 30, dans une ambiance chaleureuse, au service de la démocratie.
Ils sont amenés à vérifier l'inscription des électeurs se présentant, tamponner leurs cartes électorales ou encore faire émarger les listes.

La Ville souhaite permettre à un maximum de bénévoles de profiter de cette expérience enrichissante…

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E, IL VOUS SUFFIT D'ENVOYER VOS COORDONNÉES ET UN SCAN DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ AVANT LE 15 FÉVRIER 2020 À L'ADRESSE SUIVANTE :
e.beaulant@la-chapelle-st-luc.eu

UNE ANNÉE SE TERMINE, UNE AUTRE VA COMMENCER !

Pour nous, les élu.e.s municipaux, le mandat que vous nous avez confié en 2014 s'achèvera en mars prochain. Alors, de nouveaux candidats se proposeront à vos suffrages. Ils seront élus pour six ans et assumeront la gestion de notre ville. Ils la représenteront dans toutes les instances extérieures et en particulier au sein de notre communauté d'agglomération « Troyes Champagne Métropole ».

Les missions captivantes et motivantes qu'ils devront assumer nécessiteront une grande disponibilité, une bonne connaissance du terrain, une présence assidue et un engagement total au service de nos concitoyens.

Il n'est pas toujours facile pour l'élu de concilier les relations humaines et la rigueur administrative ; il doit toujours s'assurer que l'intérêt particulier pour lequel il est sollicité concoure à l'intérêt général et ne crée pas un précédent qui compromettrait des décisions ultérieures ou remettrait en cause l'équité.

La désignation de nos futur.e.s élu.e.s sera donc un moment fort de la vie démocratique. Il appartiendra à chacun de nous de participer nombreux à cette élection qui engagera la vie municipale de la ville de La Chapelle Saint-Luc pour les six années à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2020. Que cette nouvelle année préserve la santé de chacun.

Jean JOUANET, pour l'ensemble de la majorité.

QUEL ENJEU POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 ?

En mars 2020 auront lieu les élections municipales. Ce sont bien évidemment des élections importantes pour La Chapelle Saint-Luc.

Je ne serai pas candidat. En effet, je n'habite plus à La Chapelle Saint-Luc et je n'y suis plus électeur. Suite au décès de mon père, j'ai repris la maison familiale à Rosières où j'avais vécu durant une partie de mon enfance et de jeune adulte.

J'ai été maire de 2001 à 2008 puis conseiller municipal dans l'opposition de 2008 jusqu'en mars 2020, soient 19 ans au service de tous les Chapelains. Ce fut un grand honneur de vous servir.

J'ai toujours œuvré honnêtement dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants, comme l'avait fait en son temps Paul Noley qui fut pour moi un modèle d'intégrité et de courage politique.

J'étais entouré d'élus compétents et motivés. Je les remercie pour leur travail et leur dévouement. La Chapelle Saint-Luc a aujourd'hui besoin de sang neuf, d'une véritable alternance ; un nouveau maire avec une nouvelle équipe.

Une équipe courageuse et compétente, capable de relever les défis de demain. En effet, la situation financière de la ville est mauvaise et en tout cas fragile pour longtemps.

J'espère de tout cœur que La Chapelle Saint-Luc poursuivra son développement avec le souci constant d'améliorer la qualité de vie de tous les Chapelains.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

ENSEMBLE POUR LA CHAPELLE SAINT-LUC
Yves REHN, Danièle BOEGLIN, Gilles CARVALLO, Hania KOUIDER-SAHED, René JENIN, Véronique BOURGEOIS-SCHEFFMANN, Hassan ZOUGHAIBY.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre service :
ensemble.pour.lcsl@free.fr

Naissances

AOÛT

LANGLET ZANABONI Esteban, Stéphane, Elio • EL MEKKAOUI Léna • VONDADE Eloïse, Léonna, Elina • MBAMBI KUNGI LEVEQUE Joseph-Robert • GEMON Liam, Lewis • ABAIDIA Neïla • FLORET Nelia • GEORGE AZMI Sylvana, Catherine • AHAMADA-DJABOU Djamil • GARBOUNI Imran • MANSART Simon, Gilles, Jacques • EZZINE Salma • MANCEL Leeam, Kaïs, Maïlon • SATOUH Manel • MDJASSIRI Hayden • ARPUTHADASS Rohitdass

SEPTEMBRE

AHMED Aymane • BOULOUBAN Rayan • HAILE Hayeb, Samrawit • BERNAUDAT Nathan, Bruno, Claude • YADDADEN Cylian, Asmane • REXHEPAJ Maëlind, Killian • FEDOR Djhaïly, Amour

OCTOBRE

FOSSOYEUX Ayla • NDONGO MBONGO Adrian, Noé • BAHZAD Lyed • LENOIR Charlie, Patricia, Isabelle • MARTEAU Oréline, Amélie, Rose • MOREIRA DA SILVA Brune • YOUSSOUF Ayane • LAAMACH Hajar • LEROY Nathaël, Marc, Didier • SADIKI Issa • AZAZNI Khalil

Décès

AOÛT

BAHZAD Bouchaïb époux BEN CHNAFA, 78 ans • DOCHE Raymond, Victor, veuf GUEUX, 87 ans • DONNER Denis, époux ROUAN, 65 ans • KOLATEK Denise, Emilienne, épouse ROMARY, 76 ans

SEPTEMBRE

BEAURIN Gérard, Jean, Louis, époux RZESZUT, 82 ans • FAUCHOT Jean-Marie, Maurice, époux JANUS, 60 ans • POTDEVIN Simone, Yvette, épouse LACLÉMENCE, 86 ans • CHOURRÉ Nelly, Réjane, veuve SEDDA, 84 ans • PIRES José Fernando, 71 ans • AÏSSAOUI Fatima, 48 ans

OCTOBRE

DRADRI Abdenbi ben Hamouch, époux LAMRIBET, 76 ans • EL KHMOULLI Khadija, veuve MEDROUCH, 77 ans • VOLUHER Yves, époux DARGENT, 87 ans

Mariages

AOÛT

RAUDIN David, Julien et PICARD Aline, Gilberte, Gisèle • REXHEPAJ Kamer et ZYBERAJ Fllanza • GOURDIN Philippe, Germain, Dominique et PAGEOT Delphine, Geneviève, Jeannine

SEPTEMBRE

EL KAAMOUCHI Jawed et OUABED Sindy, Anthinéa, Séléné

OCTOBRE

NÉANT

DIALOGUEZ AVEC VOS ÉLU.E.S

LE MAIRE ET SES ADJOINTS VOUS RECEVRONT le samedi 21 décembre de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous.

PROCHAIN NUMÉRO

La parution du prochain numéro du Journal des Chapelains sera différée de quelques semaines. Ce numéro 47 sera entièrement consacré à la présentation de la nouvelle équipe municipale, suite aux élections qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

2020

· MEILLEURS · VŒUX ·

Olivier GIRARDIN

et l'ensemble du Conseil municipal

vous adressent leurs vœux de santé,
de bonheur et de réussite
pour cette nouvelle année !

Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr

Ville amie des enfants

Villes et Villages Fleuris